

vernement japonais, dont le texte fut communiqué aux représentants des diverses puissances étrangères ayant des traités avec la Corée, enfin par un document émané de la résidence générale et faisant connaître, avec les motifs de l'annexion, le programme d'administration qui serait appliqué à la nouvelle province de l'Empire<sup>1</sup>. »

Le Général Teraoutsi et M. YAMAGATA devinrent gouverneur-général et vice-gouverneur de Chosen, la résidence générale du Japon cessant d'exister. La Corée reprenait donc son nom ancien, au lieu de *Tai han ku* (grand Empire Han), qu'il avait pris en 1899. L'Empereur devint Prince O (Li O), en coréen YI WANG.

La terrible guerre entre la Russie et le Japon qui, pendant plusieurs mois, avait accaparé l'attention de l'univers, inquiet de la transformation qu'une victoire de la race jaune apporterait dans la politique et les intérêts du monde entier, s'était développée sur un sol appartenant à l'Empire du Milieu, sans que celui-ci pût intervenir dans une lutte dont il devait être la victime quel qu'en fût le résultat, puisque la Mandchourie devait être la proie du vainqueur; elle devait avoir son contre-coup en Chine même. Cette guerre achevait de jeter le discrédit sur la dynastie mandchoue déjà bien affaiblie depuis le traité de Shimonoseki et la révolte des Boxeurs.

La main forte de Ts'eu Hi, le « Vieux Buddha » comme elle était populairement désignée, ne suffisait plus à la tâche de conduire les rênes d'un gouvernement en pleine décomposition : un empereur mis sous séquestre, des eunuques au pouvoir, une administration de fonctionnaires corrompus, un peuple mécontent, prêt à suivre les étudiants révolutionnaires qui avaient été respirer à l'étranger un souffle de liberté trop violent pour des natures domestiquées par plusieurs siècles de tyrannie. Le conquérant mandchou qui avait par surprise occupé l'Empire s'était maintenu au pouvoir tant qu'il avait été un souverain de génie ou de talent comme K'ang Hi ou K'ien Loung; il n'était plus depuis un siècle qu'un fantoche sur un trône

1. A. GÉRARD, *l. c.*, pp. 140-141.